

# La France face à l'augmentation inexorable du chômage

Avec l'accumulation des plans sociaux et la chute de l'activité, le mouvement de destructions de postes ne devrait pas ralentir à l'automne. Principale inquiétude : le sort des personnes dépourvues de qualification et celui des jeunes. Les cadres, eux, semblent moins exposés

Combien y aura-t-il de chômeurs d'ici à la fin de l'année ? Si la question n'est pas abordée de front par le gouvernement, qui a commencé à distiller les mesures de son plan de relance de 100 milliards d'euros, elle est dans toutes les têtes. L'aggravation de la crise économique et sociale serait « beaucoup plus dangereuse que la crise sanitaire », a déclaré le premier ministre, Jean Castex, mercredi 26 août au matin, sur France Inter.

D'ailleurs, les Français placent l'emploi et la lutte contre le chômage au premier rang des enjeux de cette rentrée (48 %), d'après un sondage ViaVoice publié mercredi par Libération, devant la santé (46 %) ou l'environnement (40 %). Sans doute à juste titre : au premier semestre 2020, près de 600 000 emplois ont été détruits en France, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Malgré une légère amélioration des chiffres en juillet, la première en trois mois, plus de 6,1 millions de personnes étaient inscri-

tes à Pôle emploi, toutes catégories confondues, soit 6,6 % de plus que fin 2019. Les chômeurs en catégorie A – qui n'ont pas travaillé du tout pendant le mois – étaient plus de 4 millions, soit 560 000 de plus qu'en février, avant le déclenchement de la crise en France. Et fin 2020, le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), devrait atteindre 11 %, d'après la Banque de France, contre 8,4 % en début d'année.

Le mouvement de destructions d'emplois ne devrait pas ralentir à l'automne. L'accumulation des plans sociaux, qui, au cœur de l'été, totalisaient près de 50 000 emplois salariés, va se traduire tôt ou tard par des bataillons supplémentaires de chômeurs. « Pour le moment, grâce au dispositif de chômage partiel, les entrées à Pôle emploi pour motif de licenciement restent très basses », remarque Denis Ferrand, directeur général de Rexecode, institut de prévision qui table sur 800 000 à 1 million de chômeurs supplémentaires début 2021 par rapport à 2019.

Cependant, « il est très difficile d'estimer le timing » de ces vagues de licenciements,

compte tenu des calendriers complexes de mise en œuvre des plans sociaux, précise l'économiste. Même chose pour les défaillances d'entreprise, qui apparaîtront au grand jour après le 31 décembre. A cette date, les patrons de sociétés en difficulté n'auront plus de délai de grâce et devront se tourner vers les tribunaux de commerce.

## DISTORSION

Résolument optimiste, Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, a cherché à relativiser : « Les plans sociaux ne représentent à date que 50 000 suppressions de postes, et il y a toujours 600 000 emplois à Pôle emploi », a-t-il souligné dans un entretien au Figaro le 25 août. Et les entreprises n'ont pas toutes annulé leurs projets de recrutement. Selon une étude menée par PageGroup sur les projets d'embauches post-Covid, 51 % des sociétés qui prévoient de recruter en 2020 ont toujours l'intention de le faire, et 26 % se décideront en fonction de la conjoncture.

Effectivement, confirme David Beaurepaire, directeur délégué de HelloWork, les



**REXECODE TABLE SUR 800 000 À 1 MILLION DE CHÔMEURS SUPPLÉMENTAIRES DÉBUT 2021 PAR RAPPORT À 2019**

embauches – dont notamment les missions d'intérim – ont retrouvé un certain dynamisme en juillet. Mais le marché du travail répond à une logique qui n'est pas uniquement mathématique. « Il faut que les compétences et les lieux de travail correspondent aux attentes », souligne-t-il, évoquant par exemple le fait que plus de la moitié des recherches émanant de la région Ile-de-France concernent des postes qui sont situés ailleurs dans l'Hexagone. Autre exemple, l'industrie aéronautique, sinistrée, devrait

## Au Technocentre Renault, 10 000 ingénieurs dans la tourmente

Ce centre de recherche et développement est concerné par le plan de réduction des coûts mené par le constructeur automobile

C'est le plus grand complexe de recherche et développement (R&D) de France mais, avec ses faux airs de vaisseau spatial géant égaré dans les Yvelines, le lieu sonne vide depuis cinq mois. « En juillet, j'étais seule sur un plateau de 100 personnes, c'était impressionnant et un peu glaçant », raconte Alexandra (les noms des ingénieurs ont tous été modifiés à leur demande), managère au Technocentre Renault de Guyancourt, le site tertiaire de tous les superlatifs : 10 500 salariés (sans compter les sous-traitants), 400 000 mètres carrés, 900 salles de réunion, 19 cantines...

Bien malgré elle, cette cité des ingénieurs automobiles symbolise les mois incertains qui s'annoncent pour les cols blancs. Dans le cadre de son plan de restructuration, le constructeur prévoit un plan de réduction des coûts dans l'ingénierie (800 millions d'euros économisés, 1 500 postes supprimés en France, sur trois ans), le Technocentre est un condensé

des périls qui s'amoncellent pour les cadres et techniciens de haut niveau du groupe au losange en cette fin de 2020.

C'est d'abord la crise du Covid-19 qui a fait taire le vrombissement de « la Ruche » – c'est ainsi qu'est baptisé le bâtiment central où tous les projets sur les véhicules sont menés. Lors du confinement, le Technocentre s'est mis au télétravail, à l'exception de quelques salariés. Le 15 mars, on ne comptait plus que 500 personnes dans les coursives du bâtiment. Le 10 juillet, la jauge est remontée à 60 %. Du coup, l'entreprise en profiterait volontiers pour accentuer le virage du télétravail. La direction et les syndicats sont en train de finaliser un accord qui devrait, à partir du 7 septembre, organiser une obligation de travail à distance de trois jours par semaine.

Or, à cette révolution des habitudes vient s'ajouter une couche d'incertitudes voire d'angoisses. L'ingénierie de Renault est pointée comme trop dispen-

dieuse pour une entreprise qui a perdu 7 milliards d'euros au premier semestre 2020. C'est en tout cas le diagnostic du nouveau directeur de l'ingénierie, Gilles Le Borgne, arrivé de PSA en janvier. « Nous devons améliorer la performance de notre ingénierie, tranche-t-il. Les coûts de validation de nos projets, par exemple, sont trop élevés. Les maquettes, les avant-séries, les prototypes sont trop nombreux et trop chers. »

Au programme : diminution des voyages, de l'expatriation, des mèn-

**LA RÉORGANISATION DES SERVICES EST AUSSI À L'ORDRE DU JOUR ALORS QU'IL N'EST PAS RARE DE VOIR DES CHEFS « ENCADRER » UNE OU DEUX PERSONNES**

tres carrés utilisés. Et une baisse drastique du recours à des prestataires extérieurs. « Il y a, depuis janvier, une très forte réduction des contrats de sous-traitance », constate Valérie Sonnefraud, responsable syndicale CFE-CGC de l'établissement. Habituellement, ce sont plus de 2 000 ingénieurs et techniciens extérieurs à Renault qui ont accès au Technocentre.

## Délocalisation

Jean, habitué des lieux depuis plus de trente ans, fait partie de ceux-là. « On ne voit plus arriver les projets, s'inquiète-t-il. J'ai encore reçu il y a quelques semaines un mail qui met fin au programme "BBG" d'industrialisation d'une petite voiture électrique en Slovaquie. Ce n'est pas un bon signal. » Heureusement pour lui, Jean fait partie des quatre grosses sociétés d'ingénierie qui continueront à accompagner le constructeur (Akka, Expleo, Groupe Bertrand, Segula), contre neuf auparavant. « Ce sont surtout les petites boîtes qui vont souffrir,

prédit l'ingénieur, les fournisseurs des fournisseurs. »

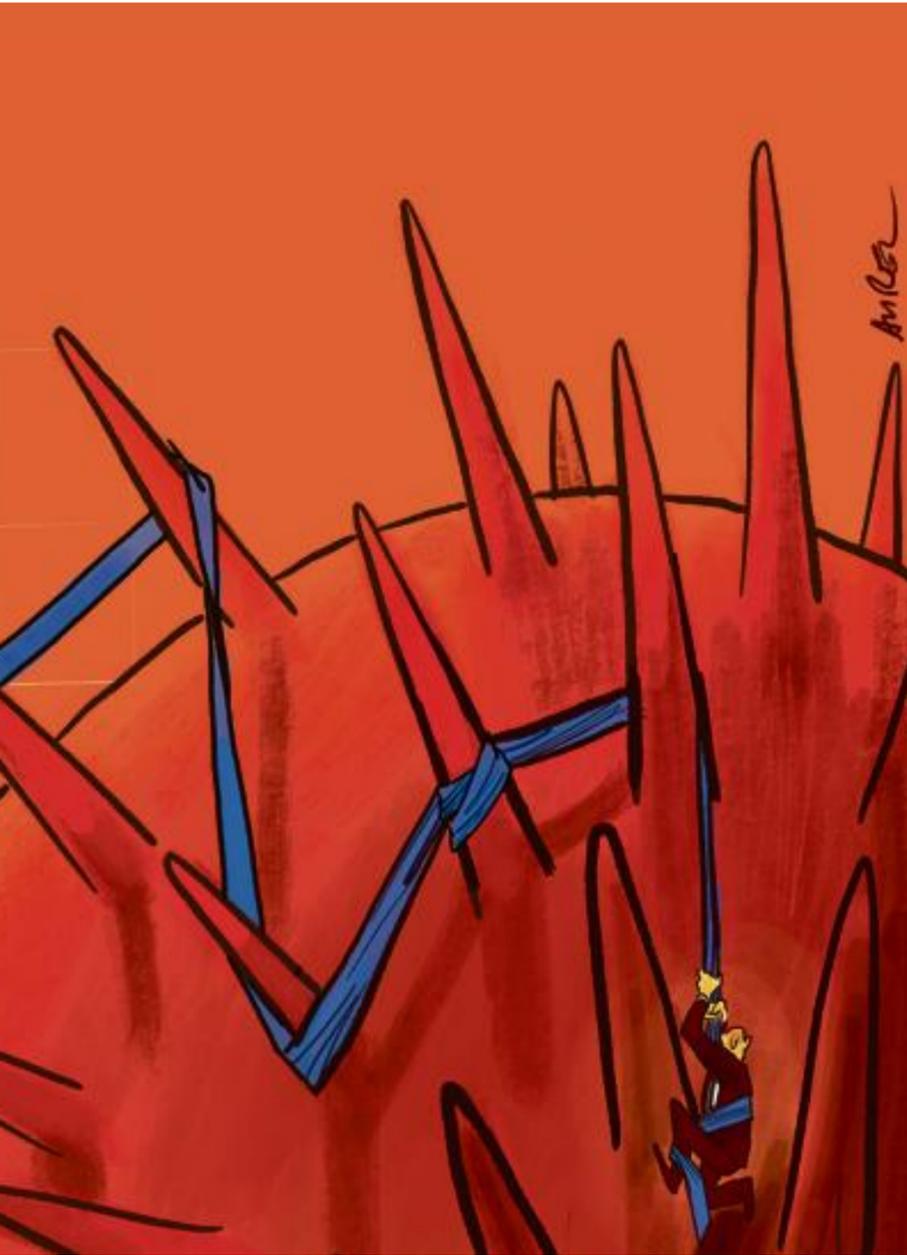
Si la casse sociale n'est pas censée s'étendre aux « Renault » – le mot d'ordre est « pas de licenciements secs » –, chacun se demande à quelle sauce il sera mangé. « Fin septembre, nous saurons combien de postes sont concernés par grand métier », précise M<sup>me</sup> Sonnefraud. La réorganisation des services est aussi à l'ordre du jour alors qu'il n'est pas rare de voir des chefs « encadrer » une ou deux personnes. La direction veut faire passer la moyenne actuelle de sept salariés pour un manager à douze.

L'une des craintes majeures est celle d'une délocalisation rampante des fonctions d'ingénieur. Gilles Le Borgne voit d'un bon œil le transfert de tâches aux mini-technocentres qui existent à l'étranger dans des pays « low cost » – il emploie d'ailleurs plutôt le terme de « best cost » (« meilleur coût ») : Roumanie, Brésil, Corée du Sud. « Dans mon service, l'activité d'une petite dizaine de person-

nes a été entièrement transférée en Roumanie depuis juin », témoigne Vincent, ingénieur dans des fonctions support. « Ces décisions ainsi que la nouvelle stratégie de l'Alliance qui laisse la main à Nissan sur une partie de l'ingénierie vont diminuer notre capacité d'innovation », s'alarme Suzanne, ingénieure à Guyancourt.

Malgré tout, la majorité des ingénieurs interrogés juge positivement la nouvelle équipe de direction : Gilles Le Borgne et Luca de Meo, nouveau directeur général de Renault, arrivé en juin. Les cadres fustigent au passage bien souvent les managements précédents, manquant de clarté, de rationalité, laissant s'installer des dérives. « Il n'y a pas eu de vrai plan de gamme depuis des années, cingle Jean. On était leader sur l'électrique, on s'est fait doubler. » « On a besoin d'une redéfinition stricte et claire de nos projets, résume Alexandra. Et ce qu'on entend est plutôt rassurant et clairvoyant. » ■

ÉRIC BÉZIAT



remettre sur le marché du travail des milliers de salariés qui n'auront pas forcément les qualifications nécessaires pour pouvoir prendre un poste dans les secteurs aujourd'hui en bonne santé, tels que l'e-commerce, les services à la personne ou la santé. Cette distorsion risque d'alimenter durablement les rangs de Pôle emploi, explique Patrick Artus, économiste chez Natixis, qui craint l'émergence d'un chômage structurel élevé en France, faute de pouvoir assurer la reconversion des salariés des secteurs durement touchés vers les secteurs porteurs.

« Notre système de formation professionnelle n'est absolument pas dimensionné pour requalifier 1,5 million de chômeurs », insiste-t-il. De surcroît, ce problème de compétences pénalisera davantage les travailleurs les moins qualifiés, selon une règle immuable du marché du travail à la française. « Histori-

quement, même dans les crises, les personnes diplômées du supérieur ne connaissent pas de hausse du chômage », rappelle M. Artus.

Les cadres, en effet, semblent avoir moins de souci à se faire. « A part l'aéronautique, tous les secteurs ont bien redémarré en termes de recrutements », assure Isabelle Bastide, présidente de PageGroup, même si le niveau d'offres d'emploi cadres est inférieur de 15 % à 20 % par rapport à la situation pré-Covid. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC), elle, dispose d'un stock de 70 000 offres, soit moins que les 90 000 proposées avant la crise sanitaire, mais cela représente encore près du double du plancher des 40 000 offres atteint lors du confinement.

#### SCÉNARIO PRÉOCCUPANT

« Le chômage des cadres est davantage alimenté par le ralentissement des sorties de Pôle emploi, donc des personnes qui ne trouvent pas de travail, que par le flux des entrées », explique Gilles Gateau, directeur général de l'APEC. « Je m'inquiète plus pour la génération qui arrive », remarque de son côté Christian Jeanneau, vice-président de Syntec-Ingénierie, un secteur gros recruteur de cadres et d'ingénieurs.

Le scénario, en effet, est plus préoccupant pour les jeunes qui sont en quête de leur premier emploi ou qui vont prochainement arriver sur le marché du travail. « Ce sont eux les plus inquiets, et à raison », estime M. Gateau, en notant que le nombre de ceux qui se rendent dans ses services pour être accompagnés dans leur recherche a doublé, voire triplé, au cours des dernières semaines. « Si les jeunes qui sortent des grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs sont encore bien placés pour trouver du travail, ce sera beaucoup plus difficile pour les bac +2 ou bac +3 », reconnaît M<sup>me</sup> Bastide.

Que dire de ceux qui sont dépourvus de qualification ? « C'est pour ce public et pour les personnes éloignées de l'emploi que cela va être le plus compliqué », admet Christophe Catoire, président d'Adecco France. Si rien n'est fait, les personnes victimes des plans sociaux vont se retrouver en concurrence sur les mêmes postes que ces publics. De ce point de vue-là, au moins, la crise liée au Covid-19 ne sera pas différente des précédentes. ■

BÉATRICE MADELINE

## Pour l'exécutif, les licenciements « commencent maintenant »

Les mesures de chômage partiel, décidées lors du confinement pour limiter la casse, seront prolongées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre

Pour l'exécutif, c'est un fait acquis. L'automne s'annonce « désastreux » en matière d'emploi. Les plans sociaux, qui se sont déjà multipliés cet été, vont connaître un boom sans précédent au cours des semaines à venir et des prochains mois. « On n'a encore rien vu. C'est maintenant que les entreprises font le bilan de leur année et préparent leur prochain exercice. Beaucoup vont se dire qu'elles doivent licencier pour survivre. Les faillites et les suppressions d'emplois commencent maintenant ! », s'alarme d'ores et déjà un ministre de poids, qui surveille les statistiques des différents secteurs comme le lait sur le feu.

De fait, le chômage ne s'est pas envolé durant l'été. Le nombre de demandeurs d'emploi a même diminué de 4,1 % au mois de juillet, avec 174 300 personnes de moins inscrites en catégorie A, après une envolée lors du confinement (+ 7 % en mars, + 22 % en avril), selon les statistiques établies par la Dares (la direction de la recherche et des études du ministère du travail) et publiées mercredi 26 août.

Toutefois, cette baisse est en trompe-l'œil car il s'agit essentiellement de personnes qui avaient perdu leur emploi pendant le confinement et ont retrouvé une activité réduite (intérim, temps partiel) avec le déconfinement, engagé le 11 mai. « Les entreprises sont en train de faire leurs comptes. Nous allons avoir des centaines de milliers de chômeurs en plus », assure ce membre du gouvernement.

#### Faciliter les embauches

L'opinion ne s'y trompe pas, qui a placé la lutte contre le chômage en tête de ses préoccupations. « C'est pour ça que le président a mis la pression sur les patrons pendant le confinement, pour leur dire de garder les emplois le plus possible », souffle un proche d'Emmanuel Macron.

Afin de limiter les dégâts, l'exécutif multiplie les annonces depuis le printemps. Les mesures de chômage partiel, décidées lors du confinement et estimées à 24 milliards d'euros, seront prolongées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, a annoncé mercredi le premier ministre, Jean Castex, à l'université d'été du Medef. De même, le dispositif d'« activité partielle de longue durée » – qui permet à une

entreprise de faire prendre en charge par l'Etat une partie du salaire de ses employés pour une période allant jusqu'à deux ans – va être développé. « J'encourage toutes les branches dont l'activité va être en dessous de ce qu'elle était avant la crise à se saisir de cet outil », a plaidé la ministre du travail, Elisabeth Borne.

Pour faciliter les embauches, l'Etat a également annoncé la création de primes pouvant aller jusqu'à 4 000 euros pour les jeunes de moins de 26 ans, et même 8 000 euros pour un apprenti majeur. Du côté des entreprises, les impôts de production seront supprimés, ce qui représente un gain de 10 milliards d'euros.

Par ailleurs, l'Etat s'est engagé à faciliter les prêts garantis. « Nous avons déployé les dispositifs les plus protecteurs au monde », se félicite Aurore Bergé, députée La République en marche (LRM) des Yvelines. « Il va y avoir des faillites partout dans le monde. L'objectif, c'est d'être celui qui tiendra le plus longtemps, pour être les premiers à repartir. C'est pour ça qu'on prend des décisions massives », explique-t-on au sein de l'exécutif.

Seul hic : l'Etat ne pourra pas sauver tout le monde. A l'Élysée comme à Matignon, on assure que tous les dossiers d'entreprises en difficulté sont abordés de la même manière. « On se démène autant pour sauver La Halle aux vêtements que Renault », relève un conseiller. Cependant, dans les faits, certains secteurs sont plus prioritaires que d'autres. « L'aéronautique, ce sont des décennies de capital humain. On ne peut pas laisser tomber Airbus, Safran, Thales, Dassault... C'est pour ça qu'on y met des milliards d'euros, ce qu'on ne fait pas pour tout le monde », reconnaît un ministre.

A Bercy, on juge qu'il est inutile, voire contre-productif, de soutenir des secteurs qui, de toute façon, devront être profondément restructurés. « Rien que pour le CHR [les cafés, hôtels et restaurants], l'Etat dépense 100 millions d'euros par mois en mesures de soutien. La France peut-elle se le permettre ? Sait-on si les Français retourneront comme avant dans les restaurants ? Des métiers ne survivront pas s'ils ne se réinventent pas », estime-t-on. Fait nouveau, c'est surtout le secteur des services qui risque de sortir laminé de la crise sanitaire, alors qu'il avait jusqu'ici été plutôt épargné et restait un gros pourvoyeur d'emplois.

« Il faut qu'on arrive à trouver le bon équilibre entre protection et projection. Protéger à tout prix peut aussi être contre-productif et empêcher le rebond », souligne Roland Lescure, député (LRM) des Français de l'étranger et président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Au sein de la majorité, de nombreux députés militent pour que les 100 milliards d'euros du plan de relance, qui doit être

### LES POUVOIRS PUBLICS S'INQUIÈTENT DE L'APPEL À MANIFESTER LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE, LANCÉ PAR DES COORDINATIONS DE « GILETS JAUNES »

dévoilé le 3 septembre et dont les derniers arbitrages devaient être pris jeudi, lors d'un déjeuner réunissant M. Macron, M. Castex et plusieurs ministres à l'Élysée, soient consacrés à investir dans des secteurs d'avenir, et non à soutenir ceux déjà en difficulté avant le confinement. « L'hydrogène, le quantique, l'immunothérapie... doivent être les priorités. Ce plan doit permettre à la France de sortir plus forte de la crise qu'elle y est entrée », observe-t-on à Bercy.

#### « Angoisse sociale très profonde »

Cette politique de l'offre présente un risque : raviver la lutte des classes. « L'Etat ne va pas pouvoir tenir indéfiniment l'économie française à bout bras. Or ceux qui vont être le plus touchés, c'est la vendeuse de Camaïeu ou le serveur de Courtepaille. Là où se recrutent les "gilets jaunes" », craint un membre du premier cercle présidentiel. Pour éviter une nouvelle jacquerie, le gouvernement met en avant les gestes sociaux, tels l'augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire ou le passage à 1 euro du ticket repas pour les étudiants boursiers (3,30 euros auparavant) dans les restaurants universitaires. Mais rien ne dit que cela suffira.

Les pouvoirs publics s'inquiètent notamment de l'appel à manifester le samedi 12 septembre, lancé par des coordinations de « gilets jaunes ». L'humoriste Jean-Marie Bigard, très suivi sur les réseaux sociaux, a notamment annoncé qu'il serait « en tête de cortège » pour défendre « tous ceux qui en ch... ». « S'il y a du monde à cette manifestation, cela risque de faire repartir le mouvement et de grève » le jeudi 17 septembre. Le plan de relance, « c'est la continuité de ce qui a déjà été fait. C'est un plan de continuité des aides aux entreprises, des exonérations de cotisations, des suppressions d'impôt pour les entreprises », a justifié Philippe Martinez, le secrétaire général de la centrale, mercredi sur Franceinfo. « Il y a une angoisse sociale très profonde chez ces gens-là, il faut y répondre », admet un poids lourd du gouvernement. Comment ? C'est tout l'enjeu de la rentrée. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA

À BERCY, ON JUGE QU'IL EST INUTILE, VOIRE CONTRE-PRODUCTIF, DE SOUTENIR DES SECTEURS QUI, DE TOUTE FAÇON, DEVRONT ÊTRE PROFONDÉMENT RESTRUCTURÉS

### LES CHIFFRES

11 %

C'est le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), attendu fin 2020 en France, contre 8,4 % en début d'année. Il devrait atteindre 11,5 % à la mi-2021, selon les projections de la Banque de France réalisées en juin 2020.

3,8 %

C'est le taux de chômage des cadres, au début 2020. A l'époque, 300 000 recrutements étaient prévus sur l'année.

26,6 %

C'est le taux d'emploi des jeunes au deuxième trimestre 2020, soit le plus bas niveau depuis que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) le mesure (1975).